

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SÉANCE DU 31 JANVIER 2014

Le 31 janvier 2014, le Conseil municipal de la commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre SAINTEMARIE, Maurice FAVEYRIAL, Dominique BARDON, Gérard TOURRETTE, Renaud MOLLE, Pascal PAQUET, Bernard LEFEVRE, Jacqueline MURATON, Eric PICHON, Laetitia SEIDEL, Anne-Virginie RELIER-LAFOND

Absents excusés : Renaud MOLLE, Jacqueline MURATON, Pascal PAQUET

Procurations : Renaud MOLLE donne procuration à Bernard LEFEVRE

Jacqueline MURATON donne procuration à Dominique BARDON

Nombre de Conseillers

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 11

Date de la convocation :

24/01/2014

Secrétaire de séance :

Dominique BARDON

COMITE CYCLISTE REGIONAL D'AUVERGNE : LA DURTORCCHA - DEMANDE DE SUBVENTION 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer une **subvention** d'un montant de **450 €** pour l'année 2014.

Voté à l'unanimité.

CONSEIL GENERAL : INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE DE CHEMINS RURAUX SUR LA COMMUNE

Considérant que le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée comprend des itinéraires traversant le territoire de la commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré donne un avis favorable sur l'ensemble des itinéraires ou portions de sentiers concernant la commune de Chanat-la-Mouteyre.

Voté à l'unanimité.

VSV : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2014 - PETIT PATRIMOINE

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation de son petit patrimoine pour l'année 2014, à savoir la réfection des éléments suivants : le mûr du cimetière, l'intérieur du four de l'Etang et l'abri situé aux abords du Four.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander un **fonds de concours** à la Communauté de communes VOLVIC-Sources et Volcans en vue de participer au financement de la **réhabilitation du petit patrimoine** à hauteur de **23 000 €**

Voté à l'unanimité.

STATION D'EPURATION « LA VERGNE » : DEMANDE DE SUBVENTION - CONSEIL GENERAL ET AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le diagnostic du cabinet Saunier et Associés concernant la saturation, en période pluvieuse, de la station d'épuration « La Vergne ». Il est proposé de créer un réseau captant les eaux claires en amont de la station afin de les diriger dans le ruisseau et de ne plus les mélanger aux eaux usées.

Le conseil municipal, après délibération décide d'autoriser Monsieur le Maire à **déposer un dossier de subvention** auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil général.

Voté à l'unanimité.

TRAVERSE DE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION - RESERVE PARLEMENTAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de **solliciter une réserve parlementaire de 5 000 €** afin de participer au financement de l'aménagement des abords de la mairie, dans le cadre du projet de « traverse de bourg ».

Voté à l'unanimité.

PERSONNEL : CREATION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la **création d'un emploi d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe** permanent à temps complet à compter du 28/05/2014.

Voté à l'unanimité.

PERSONNEL : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la modification du temps de travail d'un agent en charge du périscolaire par la **création d'un poste à temps non complet de 20/35^{ème}** en remplacement du poste à 17h30/35^{ème}.
Voté à l'unanimité.

DEMATERIALISATION DES ACTES : SIGNATURE CONVENTION PREFECTURE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à **signer une convention** avec Monsieur le Préfet relative à la télétransmission des actes.
Voté à l'unanimité.